

**RÉPUBLIQUE DU MALI**

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

-----\*\*-----

**MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENT**

-----\*\*-----

**UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION (UNC)**

-----\*\*-----

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**

**RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR REALISER L'AUDIT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE REINSTALLATION (PARS) DES PERSONNES AFFECTEES (PAPS) PAR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LE CADRE DU PAAR.**

No de Prêt/Crédit/Don : N° V0330

No. Plan de Passation des marchés du 01/06/2017 au 31/12/2018

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR). Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Relatifs au Recrutement d'un Consultant pour Réaliser l'Audit de la mise en œuvre des Plans de Réinstallation (PARS) des Personnes Affectées (PAPS) par les travaux de traitement des points critiques dans le cadre du PAAR.**

Les Services de consultant (« Services ») visent à :

- Evaluer la conformité de l'exécution des activités de compensation avec les objectifs et les méthodes figurant dans les plans d'action de réinstallation (PAR) ;
- Evaluer la conformité de l'exécution avec la législation Malienne notamment le cadre réglementaire de recasement et de compensation adopté par le PAAR et la politique OP 4.12 de la Banque Mondiale ;
- Evaluer la transparence et l'équité des procédures mises en œuvre pour le paiement des indemnités ;
- Evaluer l'adéquation des types de compensation par rapport aux pertes subies ;
- Apprécier la démarche, les approches et la méthode de travail utilisée pour atteindre les objectifs de la mise en œuvre du PAAR ;
- Apprécier le niveau de consultation publique des différents acteurs concernés et plus précisément les personnes affectées par le projet ;

- Echanger avec les comités de médiation en vue d'apprécier les différentes plaintes enregistrées après la mise en œuvre des PARS et évaluer le mécanisme de gestion des plaintes et doléances mis en place ;
- Vérifier que la mise en œuvre des activités de réinstallation a été cohérente avec les objectifs assignés en termes d'exhaustivité, d'équité, de transparence, de respect d'échéance, de compensation, et de résolution de plaintes et griefs reçus.

L'Unité Nationale de Coordination invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Le consultant doit avoir au minimum un diplôme sanctionnant des études universitaires de niveau Bac + 5 dans le domaine des sciences sociales ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle globale d'au moins cinq ans ;
- Avoir une expérience des questions de développement communautaire et d'appui aux collectivités locales ;
- Justifier d'une expérience de travail en milieu rural et dans les langues nationales du Mali ;
- Avoir réalisé au moins deux missions similaires.

Les trois meilleurs candidats seront short-listés pour la suite de la procédure.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) conformément aux Directives de la Banque Mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, (Section V édition Janvier 2011 révisé Juillet 2014).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:  
UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30;  
E-mail : [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org) ,Bamako, République du Mali.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 07/05/2018 avant 16 heures.

Unité Nationale de Coordination (UNC)  
A l'attention de Monsieur le Coordinateur  
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako  
Tél: +223 20 21 57 25  
Fax: +223 20 21 92 30  
E-mail: [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org)

Bamako le 17 avril 2018

Le Coordinateur